



La Compagnie d'Assurance
du Canada sur la Vie

États financiers consolidés

Résultats du premier trimestre

Pour le trimestre clos le 31 mars 2024

Avis de non-examen des états financiers intermédiaires par l'auditeur

En vertu du Règlement 51-102, partie 4, sous-paragraphe (a) du paragraphe (3) de l'article 4.3, si l'auditeur n'a pas effectué l'examen des états financiers intermédiaires, un avis les accompagnant doit en faire état.

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints de la compagnie ont été préparés par la direction de la compagnie, qui en a la responsabilité.

L'auditeur indépendant de la compagnie n'a pas effectué l'examen de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes établies par Comptables professionnels agréés du Canada pour l'examen d'états financiers intermédiaires réalisé par l'auditeur d'une entité.

États consolidés du résultat net (*non audité*)

(en millions de dollars canadiens)

Pour les trimestres clos les
31 mars

Résultat des activités d'assurance

Produits des activités d'assurance (note 8)
Charges afférentes aux activités d'assurance
Charge nette liée aux contrats de réassurance

Résultat net des activités de placement

Produits nets tirés des placements (note 5)
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net (note 5)

Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement

Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

Produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance

Autres produits (charges)

Honoraires et autres produits
Charges d'exploitation et frais administratifs
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée
Coûts de financement
Charges de restructuration (note 4)

Bénéfice avant impôt

Impôt sur le résultat (note 13)

Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle

Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle

Bénéfice net

Bénéfice net (perte nette) – compte de participation

Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires

	2024	2023
	5 195 \$	4 982 \$
	(4 023)	(3 954)
	(379)	(345)
	793	683
	1 339	1 116
	(929)	2 238
	410	3 354
	13	(3 428)
	(53)	131
	(13)	(56)
	357	1
	2 473	1 721
	(2 473)	(1 721)
	—	—
	670	512
	(730)	(592)
	(43)	(42)
	(26)	(26)
	(23)	—
	998	536
	116	15
	882	521
	—	—
	882	521
	27	(21)
	855 \$	542 \$

États consolidés du résultat global (*non audité*)

(en millions de dollars canadiens)

Pour les trimestres clos les
31 mars

	2024	2023
Bénéfice net	882 \$	521 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net		
Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	118	139
Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissement net dans des établissements à l'étranger	(25)	4
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	7	(1)
Profits (pertes) latents sur les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(37)	150
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	8	(32)
(Profits) pertes réalisés sur les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	19	34
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(5)	(7)
Total des éléments qui pourraient être reclassés	85	287
Éléments qui ne seront pas reclassés dans les états consolidés du résultat net		
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	147	(47)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(41)	13
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	106	(34)
Total des autres éléments de bénéfice global	191	253
Bénéfice global	1 073 \$	774 \$

Bilans consolidés (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2024	31 décembre 2023
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 951 \$	3 944 \$
Obligations (note 5)	91 840	91 904
Prêts hypothécaires (note 5)	24 700	24 449
Actions (note 5)	14 330	13 589
Immeubles de placement (note 5)	7 806	7 849
	142 627	141 735
Actifs au titre des contrats d'assurance (note 9)	980	902
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus (note 9)	6 427	6 546
Goodwill	7 075	7 072
Immobilisations incorporelles	2 493	2 484
Instruments financiers dérivés	1 118	1 486
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	553	544
Immobilisations corporelles	254	252
Débiteurs et intérêts à recevoir	3 928	3 117
Autres actifs	2 411	2 344
Impôt exigible	157	144
Actifs d'impôt différé	767	804
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 10)	256 707	243 186
Total de l'actif	425 497 \$	410 616 \$
Passif		
Passifs au titre des contrats d'assurance (note 9)	130 161 \$	129 689 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	4 897	4 953
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus (note 9)	516	475
Débitures et autres instruments d'emprunt	748	748
Actions privilégiées (note 11)	1 000	1 000
Instruments financiers dérivés	1 485	1 208
Créditeurs	1 860	1 672
Autres passifs	4 522	4 401
Impôt exigible	158	97
Passifs d'impôt différé	488	514
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 9)	49 112	47 410
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	207 595	195 776
Total du passif	402 542	387 943
Capitaux propres		
Surplus attribuable au compte de participation	2 873	2 844
Participations ne donnant pas le contrôle	16	16
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Capital social		
Actions ordinaires (note 11)	7 995	7 995
Surplus cumulé	11 518	11 456
Cumul des autres éléments (de bénéfice global) de perte globale	118	(71)
Surplus d'apport	435	433
Total des capitaux propres	22 955	22 673
Total du passif et des capitaux propres	425 497 \$	410 616 \$

États consolidés des variations des capitaux propres (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2024							
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Surplus attribuable au compte de participation	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	7 995 \$	433 \$	11 456 \$	(71) \$	19 813 \$	16 \$	2 844 \$	22 673 \$
Bénéfice net	—	—	855	—	855	—	27	882
Autres éléments de bénéfice global	—	—	—	189	189	—	2	191
	7 995	433	12 311	118	20 857	16	2 873	23 746
Dividendes au détenteur d'actions ordinaires	—	—	(793)	—	(793)	—	—	(793)
Paiements fondés sur des actions	—	2	—	—	2	—	—	2
Solde à la fin de la période	7 995 \$	435 \$	11 518 \$	118 \$	20 066 \$	16 \$	2 873 \$	22 955 \$
	31 mars 2023							
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Surplus attribuable au compte de participation	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	7 884 \$	425 \$	12 054 \$	(359) \$	20 004 \$	51 \$	2 733 \$	22 788 \$
Incidence de la première application d'IFRS 9	—	—	(31)	—	(31)	—	—	(31)
Solde révisé au début de l'exercice	7 884	425	12 023	(359)	19 973	51	2 733	22 757
Bénéfice net (perte nette)	—	—	542	—	542	—	(21)	521
Autres éléments de bénéfice global	—	—	—	190	190	—	63	253
	7 884	425	12 565	(169)	20 705	51	2 775	23 531
Dividendes au détenteur d'actions ordinaires	—	—	(975)	—	(975)	—	—	(975)
Paiements fondés sur des actions	—	2	—	—	2	—	—	2
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale	—	—	(52)	—	(52)	(35)	—	(87)
Solde à la fin de la période	7 884 \$	427 \$	11 538 \$	(169) \$	19 680 \$	16 \$	2 775 \$	22 471 \$

Tableaux consolidés des flux de trésorerie (*non audité*)

(en millions de dollars canadiens)

Pour les trimestres clos les
31 mars

	2024	2023 ¹
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt	998 \$	536 \$
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	(106)	(55)
Ajustements :		
Variation des passifs au titre des contrats d'assurance	148	2 778
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(66)	222
Variation des passifs au titre des contrats de réassurance détenus	38	(20)
Variation des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	144	110
Variation des actifs au titre des contrats d'assurance	(79)	(85)
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	929	(2 238)
Ventes, échéances et remboursements de placements de portefeuille	7 779	5 034
Achats de placements de portefeuille	(8 200)	(4 564)
Autres	(808)	(914)
	777	804
Activités de financement		
Dividendes sur actions ordinaires versés	(793)	(975)
Activités d'investissement		
Participation dans des entreprises associées et des coentreprises	(3)	(77)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	26	26
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	7	(222)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	3 944	3 761
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	3 951 \$	3 539 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	1 055 \$	942 \$
Intérêts versés	18	18
Dividendes reçus	105	92

¹ La compagnie a reclassé certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour la période considérée. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et sauf indication contraire)

1. Renseignements généraux

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie ou la compagnie) est constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social de la compagnie est la suivante : 100, rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3. La Canada Vie est entièrement détenue par Great-West Lifeco Inc. (Lifeco). Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

La Canada Vie est un assureur canadien de premier plan qui exerce des activités dans les secteurs de l'assurance vie, de l'assurance maladie, des placements, de l'épargne, du revenu de retraite et de la réassurance, principalement au Canada et en Europe par l'entremise de ses filiales, notamment The Canada Life Group (U.K.) Limited, Canada Life Limited, Irish Life Group Limited (Irish Life), Canada Life Capital Corporation Inc., Toronto College Park Ltd., les Services d'investissement Quadrus Itée et Conseillers immobiliers GWL Inc.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers) de la compagnie au 31 mars 2024 et pour le trimestre clos à cette date ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 1^{er} mai 2024.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les présents états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels audités et aux notes annexes de la compagnie au 31 décembre 2023.

Les états financiers de la compagnie au 31 mars 2024 ont été préparés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), publiée par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), en utilisant les mêmes méthodes comptables et de calcul que pour les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, sauf dans les cas décrits ci-dessous.

Changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les modifications des Normes internationales d'information financière (les normes IFRS) pour IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et IFRS 16, *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2024. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

Utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements importants

Aux fins de la préparation des présents états financiers, la direction doit porter des jugements importants, faire des estimations importantes et formuler des hypothèses importantes qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et sur l'information fournie à leur sujet. Bien que ces jugements et estimations comportent un degré d'incertitude inhérente, la direction est d'avis que les montants présentés sont raisonnables. Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et les secteurs où des jugements importants ont été portés sont décrits dans les méthodes comptables concernées, présentées à la note 2 des états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2023.

Méthodes comptables futures

La compagnie surveille activement les modifications des normes IFRS qui sont proposées et publiées par l'IASB afin de déterminer l'incidence qu'elles pourraient avoir sur elle. Le tableau suivant présente les normes qui ont été publiées et les mises à jour qui ont été apportées à l'analyse de la compagnie depuis l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nouvelle norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 18, <i>Présentation et informations à fournir dans les états financiers</i>	<p>En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, <i>Présentation et informations à fournir dans les états financiers</i> (IFRS 18). La norme vise à améliorer la façon dont les sociétés communiquent l'information dans leurs états financiers, et met l'accent sur l'information relative à la performance financière dans l'état du résultat net.</p> <p>IFRS 18 obligera les sociétés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • fournir des sous-totaux définis dans l'état du résultat net; • fournir des informations sur tout indicateur de performance défini par la direction se rapportant à l'état du résultat net; • mettre en œuvre des principes pour le regroupement des informations dans les états financiers et déterminer si ces informations doivent être fournies dans les états financiers de base ou dans les notes annexes. <p>La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'adoption anticipée est permise. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme.</p>

3. Acquisitions d'entreprises

a) Acquisition d'Investment Planning Counsel

Le 30 novembre 2023, la compagnie a conclu l'acquisition de la totalité des capitaux propres d'Investment Planning Counsel Inc., une société indépendante de gestion du patrimoine, auprès de la Société financière IGM Inc. (IGM), pour une contrepartie d'achat totale de 585 \$. L'acquisition accroît la portée et les capacités des services de gestion du patrimoine de la compagnie. IGM est une société liée et est membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Par conséquent, le Comité de révision de la compagnie et celui de Lifeco ont examiné et approuvé la transaction.

Le tableau suivant présente les montants initiaux attribués aux actifs acquis, au goodwill et aux passifs repris le 30 novembre 2023 et présentés au 31 mars 2024.

Actifs acquis et goodwill

Trésorerie	31 \$
Immobilisations corporelles	6
Débiteurs	33
Autres actifs	273
Impôt exigible	1
Goodwill	583
Total des actifs acquis et du goodwill	927 \$

Passifs repris

Créditeurs	55 \$
Autres passifs	274
Impôt exigible	1
Passifs d'impôt différé	12
Total des passifs repris	342 \$

La comptabilisation de l'acquisition demeurait inachevée, car l'évaluation détaillée des actifs nets acquis était toujours en cours. Les états financiers au 31 mars 2024 se fondent sur la meilleure estimation que peut actuellement établir la direction de la répartition du prix d'achat. Au 31 mars 2024, les montants provisoires au titre des immobilisations incorporelles n'ont pas fait l'objet d'une détermination et d'une évaluation distinctes dans les actifs de la répartition du prix d'achat, car l'évaluation était toujours en cours. L'évaluation des actifs acquis et des passifs repris et la répartition du prix d'achat seront finalisées d'ici le quatrième trimestre de 2024.

Par conséquent, le goodwill d'un montant de 583 \$ au 31 mars 2024, qui représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets acquis, sera ajusté au cours des périodes futures.

Le goodwill représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net et correspond aux synergies ou aux avantages économiques futurs découlant des autres actifs acquis qui ne sont pas identifiés individuellement et qui sont comptabilisés séparément dans l'acquisition. Ces synergies constituent des occasions notables en ce qui a trait aux dépenses et aux produits, et elles devraient avoir un effet relatif sur le bénéfice. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales.

b) Acquisition de Value Partners

Le 8 septembre 2023, la compagnie a conclu l'acquisition de la totalité des titres de capitaux propres de Value Partners Group Inc., une société de placement établie à Winnipeg, qui offre des services aux clients ayant des besoins complexes et pointus en matière de gestion du patrimoine. La comptabilisation de l'acquisition demeurait inachevée au 31 mars 2024, et le montant initial de 119 \$ attribué au goodwill à la date de l'acquisition devait être ajusté, car l'évaluation détaillée des actifs nets acquis était toujours en cours.

4. Restructuration

Restructuration au sein de l'exploitation canadienne

La compagnie a comptabilisé une provision pour restructuration de 23 \$ au sein de l'exploitation canadienne pour le trimestre clos le 31 mars 2024 (21 \$ au titre du compte de l'actionnaire et 2 \$ au titre du compte de participation). La restructuration a trait au transfert de certaines fonctions liées à l'exploitation des technologies de l'information à un fournisseur externe dans le cadre d'une entente de services gérés. Au 31 mars 2024, le solde de la provision comptabilisée par la compagnie dans les autres passifs relativement à cette restructuration était de 23 \$. La compagnie s'attend à utiliser une importante part de ces montants en 2024.

5. Placements de portefeuille

a) Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements de portefeuille sont les suivantes :

	31 mars 2024		31 décembre 2023	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
Juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) – désignation	81 622 \$	81 622 \$	81 572 \$	81 572 \$
JVRN – obligatoire	925	925	1 040	1 040
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG)	9 205	9 205	9 206	9 206
Coût amorti	88	88	86	86
	91 840	91 840	91 904	91 904
Prêts hypothécaires				
JVRN – désignation	15 924	15 924	15 818	15 818
JVRN – obligatoire	4 373	4 373	4 203	4 203
JVAERG	6	6	6	6
Coût amorti	4 397	3 879	4 422	3 923
	24 700	24 182	24 449	23 950
Actions				
JVRN – obligatoire	13 619	13 619	12 893	12 893
Méthode de la mise en équivalence	711	633	696	630
	14 330	14 252	13 589	13 523
Immeubles de placement				
	7 806	7 806	7 849	7 849
Total	138 676 \$	138 080 \$	137 791 \$	137 226 \$

b) Les produits nets tirés des placements se répartissent comme suit :

Pour le trimestre clos le 31 mars 2024	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements :						
Produits tirés des placements – gagnés	908 \$	232 \$	111 \$	124 \$	60 \$	1 435 \$
Pertes nettes réalisées à la décomptabilisation d'actifs à la JVAERG	(19)	—	—	—	—	(19)
Recouvrement (charge) au titre des pertes de crédit attendues, montant net	—	2	—	—	—	2
Autres produits (charges)	—	—	—	(44)	(35)	(79)
	889	234	111	80	25	1 339
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN :						
JVRN – désignation	(1 231)	(13)	—	—	(270)	(1 514)
JVRN – obligatoire	(1)	40	612	—	—	651
Comptabilisé à la JVRN	—	—	—	(66)	—	(66)
	(1 232)	27	612	(66)	(270)	(929)
Total	(343) \$	261 \$	723 \$	14 \$	(245) \$	410 \$

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023	Prêts		Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
	Obligations	hypothécaires				
Produits nets tirés des placements :						
Produits tirés des placements – gagnés	807 \$	205 \$	96 \$	120 \$	(5) \$	1 223 \$
Pertes nettes réalisées à la décomptabilisation d'actifs à la JVAERG	(34)	—	—	—	—	(34)
Recouvrement (charge) au titre des pertes de crédit attendues, montant net	—	1	—	—	—	1
Autres produits (charges)	—	—	—	(44)	(30)	(74)
	773	206	96	76	(35)	1 116
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN :						
JVRN – désignation	1 734	158	—	—	119	2 011
JVRN – obligatoire	—	89	278	—	—	367
Comptabilisé à la JVRN	—	—	—	(140)	—	(140)
	1 734	247	278	(140)	119	2 238
Total	2 507 \$	453 \$	374 \$	(64) \$	84 \$	3 354 \$

Les produits tirés des placements liés aux obligations et aux prêts hypothécaires comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des placements dans les actions comprennent les dividendes, les distributions provenant de titres de capitaux propres d'entités non cotées et les produits tirés de la participation de la compagnie dans IGM. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés à l'égard de ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits tirés des placements gagnés sur les immeubles de placement. Les autres produits tirés des placements comprennent les profits et les pertes de change, les produits gagnés sur les instruments financiers dérivés, ainsi que les autres produits divers.

6. Gestion des risques

La compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et signaler les risques liés à ses instruments financiers et à ses contrats d'assurance. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers). Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est responsable du suivi des principaux risques auxquels la compagnie est exposée. L'approche de gestion des risques de la compagnie n'a essentiellement pas changé par rapport à celle décrite dans le rapport annuel de 2023 de la compagnie. Certains risques sont décrits ci-dessous. Une analyse de la structure de gouvernance de la compagnie et de son approche de gestion à l'égard du risque est présentée à la note Gestion des risques dans les états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2023.

La compagnie a également établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la compagnie subisse une perte découlant de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles.

i) Concentration du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires et exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Ces caractéristiques font en sorte que leur capacité à respecter leurs obligations est touchée de façon semblable par des changements des conditions économiques ou politiques. Aucun changement important n'est survenu depuis l'exercice clos le 31 décembre 2023.

ii) Pertes de crédit attendues

La majorité des actifs financiers de la compagnie sont évalués à la JVRN et, par conséquent, ils ne sont pas assujettis au modèle des pertes de crédit attendues. Le modèle des pertes de crédit attendues s'applique uniquement aux placements à revenu fixe à la JVAERG et au coût amorti. Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues s'élevaient à 33 \$ au 31 mars 2024, dont une tranche de 2 \$ était classée dans la phase 1, une tranche de 27 \$ dans la phase 2 et une tranche de 4 \$ dans la phase 3 (35 \$ au 31 décembre 2023, dont une tranche de 2 \$ était classée dans la phase 1, une tranche de 29 \$ dans la phase 2 et une tranche de 4 \$ dans la phase 3).

iii) Incidence du crédit sur les actifs financiers désignés comme étant à la JVRN

La valeur comptable des placements de portefeuille de la compagnie désignés comme étant à la JVRN représente l'exposition maximale au risque de crédit pour ces actifs. La variation de la juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit de ces actifs est généralement négligeable en l'absence d'événements de crédit importants touchant des actifs précis. Il n'y a eu aucune perte liée à la juste valeur pour le trimestre clos le 31 mars 2024 (néant pour le trimestre clos le 31 mars 2023) relativement aux incidents de crédit importants liés aux actifs désignés à la JVRN reflétés dans les états consolidés du résultat net.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. La compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- La compagnie gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires. Cette façon de procéder assure une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de polices et le rendement de l'actif.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. La compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes.

c) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

Mise en garde au sujet des sensibilités au risque

Les présents états financiers contiennent des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment, sans s'y limiter, en raison des changements dans le profil de l'actif ou du passif de la compagnie, des changements apportés à la répartition des activités, des taux d'imposition effectifs, d'autres facteurs liés au marché, des différences dans l'exposition réelle par rapport aux indices boursiers généraux, de la variation des expositions par territoire et des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires correspondra à celle qui est indiquée.

i) Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la compagnie et les instruments financiers qu'elle détient sont libellés en diverses devises. En ce qui concerne l'actif couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la compagnie au risque que les pertes de change ne soient pas contrebalancées par des diminutions du passif.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net attribuable aux actionnaires.

La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de la compagnie sont libellées en dollars canadiens et en euros. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des capitaux propres de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart entre la valeur de l'actif et la valeur du passif. Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel la compagnie est exposée.

- Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont généralement effectués dans des instruments à revenu fixe ou des immeubles de placement dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun actif ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie de ces actifs sont effectués dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, tandis que les autres sont appariés en fonction de la durée.
- En l'absence de placements permanents convenables, ou afin de gérer le niveau des risques de pertes attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt, on a recours à des instruments de couverture.

- Dans la mesure où il y a appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif, on obtient une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de marché des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur de marché des passifs.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, la compagnie investit dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues, ou dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille, à la non-concordance des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net attribuable aux actionnaires en vertu d'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), et d'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9).

La stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation de titres de sociétés ouvertes et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. De plus, le classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, comme les actifs hypothécaires au Royaume-Uni comptabilisés au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribue également à ce que le bénéfice net attribuable aux actionnaires soit exposé aux taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires et les capitaux propres d'une augmentation ou d'une diminution parallèle immédiate de 50 points de base des taux d'intérêt, arrondie à 25 \$ près.

Variation des courbes de taux du marché

	31 mars 2024		31 décembre 2023	
	Hausse de 50 points de base des taux d'intérêt	Baisse de 50 points de base des taux d'intérêt	Hausse de 50 points de base des taux d'intérêt	Baisse de 50 points de base des taux d'intérêt
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	125 \$	(175) \$	150 \$	(225) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	100	(175)	150	(225)

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt variera selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. La hausse des taux au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net, et la baisse des taux dans la zone euro a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses relatives au taux d'investissement final de la compagnie. Au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 25 \$ ou une diminution de 25 \$ après impôt du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net et les capitaux propres attribuables aux actionnaires d'une augmentation ou d'une diminution parallèle immédiate de 50 points de base des écarts de crédit, arrondie à 25 \$ près, et aucune modification n'a été apportée à la prime d'illiquidité finale.

Variation des écarts de crédit

	31 mars 2024		31 décembre 2023	
	Hausse de 50 points de base des écarts de crédit	Baisse de 50 points de base des écarts de crédit	Hausse de 50 points de base des écarts de crédit	Baisse de 50 points de base des écarts de crédit
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	200 \$	(275) \$	275 \$	(350) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	275	(350)	350	(450)

L'incidence réelle des variations des écarts de crédit dépendra des régions où les changements se produisent, ainsi que des variations des écarts de crédit par durée. Une variation des écarts de crédit peut également donner lieu à une variation de la correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation selon IFRS 17, en fonction des conditions du marché et de crédit en vigueur à ce moment. Toute incidence éventuelle sur le bénéfice qui pourrait découler d'une telle variation n'est pas reflétée dans les sensibilités présentées ci-dessus.

iii) Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs et des passifs découlant des fluctuations des marchés boursiers et à d'autres risques de prix. Afin d'atténuer ce risque, la politique de placement de la compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts ou aux garanties de retrait minimum à vie a été atténué au moyen d'un programme de couverture, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme normalisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctue pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs au titre des produits de fonds distincts assortis de garanties fluctuent en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Dans les conditions actuelles du marché, la compagnie n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des affaires relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la marge sur services contractuels (MSC). Dans le cas des affaires relatives aux fonds distincts couverts de la compagnie, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 10 % ou de 20 % de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse sur le bénéfice net et les capitaux propres attribuables aux actionnaires, arrondies à 25 \$ près.

Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse

	31 mars 2024				31 décembre 2023			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	125 \$	75 \$	(75) \$	(150) \$	150 \$	75 \$	(75) \$	(150) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	425	200	(200)	(425)	425	200	(200)	(425)

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur le bénéfice net et les capitaux propres attribuables aux actionnaires, arrondies à 25 \$ près.

Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe

	31 mars 2024				31 décembre 2023			
	Hausse de 10 %	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %	Baisse de 10 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	400 \$	200 \$	(200) \$	(425) \$	400 \$	200 \$	(200) \$	(425) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	425	225	(225)	(450)	425	225	(225)	(450)

7. Évaluation de la juste valeur

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Les évaluations de la juste valeur de niveau 1 utilisent des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en bourse ainsi que les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 2 utilisent des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple, les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables aux intervalles usuels. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations et de fonds de placement privés, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une notation élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les prêts hypothécaires. Les contrats d'investissement évalués à la JVRN sont généralement compris dans le niveau 2.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix ou d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des actifs, des actions privées, les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les immeubles de placement et les prêts hypothécaires rechargeables.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie.

Actifs évalués à la juste valeur	31 mars 2024				31 décembre 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 951 \$	— \$	— \$	3 951 \$	3 944 \$	— \$	— \$	3 944 \$
Actifs financiers à la JVRN								
Obligations	—	82 363	184	82 547	—	82 360	252	82 612
Prêts hypothécaires	—	15 924	4 373	20 297	—	15 818	4 203	20 021
Actions	11 019	—	2 600	13 619	10 487	—	2 406	12 893
Total des actifs financiers à la JVRN	11 019	98 287	7 157	116 463	10 487	98 178	6 861	115 526
Actifs financiers à la JVAERG								
Obligations	—	9 205	—	9 205	—	9 206	—	9 206
Prêts hypothécaires	—	6	—	6	—	6	—	6
Total des actifs financiers à la JVAERG	—	9 211	—	9 211	—	9 212	—	9 212
Immeubles de placement	—	—	7 806	7 806	—	—	7 849	7 849
Dérivés ¹	—	1 118	—	1 118	1	1 485	—	1 486
Autres actifs – actifs du compte de négociation	158	—	—	158	160	—	—	160
Total des actifs évalués à la juste valeur	15 128 \$	108 616 \$	14 963 \$	138 707 \$	14 592 \$	108 875 \$	14 710 \$	138 177 \$
Passifs évalués à la juste valeur								
Dérivés ²	5 \$	1 480 \$	— \$	1 485 \$	5 \$	1 203 \$	— \$	1 208 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	—	4 897	—	4 897	—	4 953	—	4 953
Total des passifs évalués à la juste valeur	5 \$	6 377 \$	— \$	6 382 \$	5 \$	6 156 \$	— \$	6 161 \$

¹ Compte non tenu de garanties de 298 \$ reçues de contreparties au 31 mars 2024 (842 \$ au 31 décembre 2023).

² Compte non tenu de garanties de 565 \$ données à des contreparties au 31 mars 2024 (247 \$ au 31 décembre 2023).

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de la période close le 31 mars 2024 et de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les tableaux suivants présentent des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la compagnie a utilisé des données du niveau 3.

	Pour le trimestre clos le 31 mars 2024				
	Obligations à la JVRN	Prêts hypothécaires à la JVRN	Actions à la JVRN ³	Immeubles de placement	Total de l'actif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	252 \$	4 203 \$	2 406 \$	7 849 \$	14 710 \$
Total des profits (pertes)					
Compris dans le résultat net	—	96	105	(66)	135
Compris dans les autres éléments du résultat global ¹	—	28	—	48	76
Achats	13	—	199	26	238
Émissions	—	94	—	—	94
Ventes	(10)	—	(110)	(42)	(162)
Règlements	—	(48)	—	—	(48)
Transfert vers les biens immobiliers occupés par leur propriétaire	—	—	—	(9)	(9)
Transferts vers le niveau 3 ²	—	—	—	—	—
Transferts hors du niveau 3 ²	(71)	—	—	—	(71)
Solde à la fin de la période	184 \$	4 373 \$	2 600 \$	7 806 \$	14 963 \$
Total des profits (pertes) pour la période compris dans le résultat net tiré des placements	— \$	96 \$	105 \$	(66) \$	135 \$
Variation des profits (pertes) latents pour la période compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 mars 2024	— \$	95 \$	105 \$	(67) \$	133 \$

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023				
	Obligations à la JVRN	Prêts hypothécaires à la JVRN	Actions à la JVRN ³	Immeubles de placement	Total de l'actif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	195 \$	3 371 \$	2 050 \$	8 315 \$	13 931 \$
Total des profits (pertes)					
Compris dans le résultat net	6	345	105	(503)	(47)
Compris dans les autres éléments du résultat global ¹	—	52	—	52	104
Achats	68	—	517	191	776
Émissions	—	569	—	—	569
Ventes	(17)	—	(266)	(206)	(489)
Règlements	—	(134)	—	—	(134)
Transferts vers le niveau 3 ²	—	—	—	—	—
Transferts hors du niveau 3 ²	—	—	—	—	—
Solde à la fin de l'exercice	252 \$	4 203 \$	2 406 \$	7 849 \$	14 710 \$
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans le résultat net tiré des placements	6 \$	345 \$	105 \$	(503) \$	(47) \$
Variation des profits (pertes) latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2023	6 \$	334 \$	105 \$	(499) \$	(54) \$

¹ Le montant des autres éléments du résultat global pour les obligations et les prêts hypothécaires à la JVRN et les immeubles de placement représente les profits et les pertes de change latents.

² Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à la mise en place de clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

³ Comprend les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données importantes non observables utilisées en fin de période aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur.

Type d'actif	Méthode d'évaluation	Données importantes non observables	Valeur des données	Interdépendance entre les données importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les taux du marché.	Taux d'actualisation Taux réversif Taux d'inoccupation	Fourchette de 4,2 % à 11,6 % Fourchette de 4,3 % à 7,8 % Moyenne pondérée de 4,4 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires – prêts hypothécaires rechargeables (à la JVRN)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie prévus des actifs, y compris le coût de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	Fourchette de 4,3 % à 6,1 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Actions	L'établissement de la juste valeur des actions exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation, les multiples de capitalisation prévus ou l'utilisation de données liées aux transactions récentes.	Taux d'actualisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

8. Produits des activités d'assurance

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Contrats non évalués en vertu de la méthode de la répartition des primes (MRP)		
Montants relatifs aux variations des passifs au titre de la couverture restante		
Ajustements liés à l'expérience	(22) \$	(26) \$
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	299	289
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	150	148
Charges de sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance attendues	2 303	2 219
Recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	143	138
	2 873 \$	2 768 \$
Contrats évalués en vertu de la MRP	2 322	2 214
Total des produits des activités d'assurance	5 195 \$	4 982 \$

9. Contrats d'assurance et contrats de réassurance détenus

a) (Actifs) passifs au titre des contrats d'assurance

	31 mars 2024				
	Non évalués en vertu de la MRP				
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	MRP	Total
Actif	(6 122) \$	1 619 \$	3 618 \$	(95) \$	(980) \$
Passif	101 925	5 124	10 149	12 963	130 161
Passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	49 112	—	—	—	49 112
	144 915 \$	6 743 \$	13 767 \$	12 868 \$	178 293 \$
	31 décembre 2023				
	Non évalués en vertu de la MRP				
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	MRP	Total
Actif	(5 996) \$	1 638 \$	3 539 \$	(83) \$	(902) \$
Passif	101 350	5 256	9 809	13 274	129 689
Passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	47 410	—	—	—	47 410
	142 764 \$	6 894 \$	13 348 \$	13 191 \$	176 197 \$

b) Actifs (passifs) au titre des contrats de réassurance détenus

		31 mars 2024				
		Non évalués en vertu de la MRP				
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	MRP	Total	
Actif	5 186 \$	891 \$	216 \$	134 \$	6 427 \$	
Passif	(1 956)	838	640	(38)	(516)	
	3 230 \$	1 729 \$	856 \$	96 \$	5 911 \$	

		31 décembre 2023				
		Non évalués en vertu de la MRP				
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	MRP	Total	
Actif	5 294 \$	919 \$	210 \$	123 \$	6 546 \$	
Passif	(1 970)	854	680	(39)	(475)	
	3 324 \$	1 773 \$	890 \$	84 \$	6 071 \$	

c) Taux d'actualisation

Les tableaux ci-dessous présentent la limite inférieure et la limite supérieure de la fourchette des taux au comptant qu'utilise la compagnie pour actualiser les flux de trésorerie des passifs, en fonction des principales devises.

31 mars 2024		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	5,9 %	4,8 %	4,8 %	4,8 %	4,7 %	4,7 %
	Limite supérieure	6,4 %	5,2 %	5,3 %	5,2 %	5,1 %	5,1 %
\$ US	Limite inférieure	6,1 %	5,3 %	5,3 %	5,7 %	5,4 %	5,0 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,5 %	5,5 %	6,0 %	5,7 %	5,2 %
€	Limite inférieure	3,4 %	2,4 %	2,4 %	2,6 %	3,0 %	4,3 %
	Limite supérieure	4,9 %	3,9 %	3,9 %	4,1 %	4,2 %	4,5 %
£	Limite inférieure	5,1 %	4,2 %	4,4 %	4,9 %	4,9 %	4,0 %
	Limite supérieure	6,0 %	5,2 %	5,3 %	5,9 %	5,9 %	5,0 %

31 décembre 2023		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	6,0 %	4,5 %	4,4 %	4,3 %	4,2 %	4,5 %
	Limite supérieure	6,4 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,8 %	4,9 %
\$ US	Limite inférieure	5,9 %	5,0 %	5,0 %	5,5 %	5,1 %	4,8 %
	Limite supérieure	6,1 %	5,2 %	5,3 %	5,8 %	5,4 %	5,0 %
€	Limite inférieure	3,2 %	2,1 %	2,2 %	2,5 %	2,9 %	4,3 %
	Limite supérieure	4,8 %	3,6 %	3,8 %	4,1 %	4,2 %	4,5 %
£	Limite inférieure	4,9 %	3,8 %	4,0 %	4,7 %	4,6 %	3,7 %
	Limite supérieure	5,9 %	4,8 %	5,1 %	5,7 %	5,6 %	4,7 %

Les taux au comptant présentés dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés dans leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux final qui se compose d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

10. Fonds distincts et autres entités structurées

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où la compagnie exerce ses activités.

a) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	31 mars 2024	31 décembre 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 310 \$	13 867 \$
Obligations	34 096	34 174
Prêts hypothécaires	2 041	2 022
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	139 028	130 400
Fonds communs de placement	51 003	47 603
Immeubles de placement	11 945	12 071
	252 423	240 137
Produits à recevoir	604	528
Autres passifs	(3 500)	(3 549)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	7 180	6 070
Total	256 707 \$	243 186 \$

b) Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Solde au début de l'exercice	243 186 \$	221 608 \$
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	6 224	7 009
Produits nets tirés des placements	352	272
Profits (pertes) en capital réalisés sur les placements, montant net	1 501	696
Profits (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	9 735	5 859
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	499	1 953
Retraits des titulaires de polices	(5 906)	(5 647)
Variation du placement du fonds général dans les fonds distincts	(1)	2
Virement du (vers le) fonds général, montant net	7	37
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	1 110	(1 268)
Total	13 521	8 913
Solde à la fin de la période	256 707 \$	230 521 \$

c) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts en fonction des niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur

	31 mars 2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts¹	177 107 \$	68 684 \$	13 791 \$	259 582 \$

¹ Compte non tenu d'un montant de 2 875 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

	31 décembre 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ¹	165 293 \$	67 347 \$	13 737 \$	246 377 \$

¹ Compte non tenu d'un montant de 3 191 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2024, des placements dans des actions étrangères d'une valeur de 192 \$ ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 (56 \$ transférés du niveau 1 au niveau 2 au 31 décembre 2023), principalement parce que la compagnie avait changé l'utilisation des données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères. Les actifs du niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables et pour lesquels la compagnie ne peut accéder aux renseignements relatifs aux actifs sous-jacents des fonds de placement.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur pour lesquels la compagnie a utilisé les données du niveau 3.

	31 mars 2024	31 décembre 2023
Solde au début de l'exercice	13 737 \$	14 112 \$
Total des profits (pertes) inclus dans les produits tirés des placements liés aux fonds distincts	(186)	(1 059)
Achats	172	760
Ventes	(25)	(418)
Transferts vers le niveau 3	93	342
Transferts hors du niveau 3	—	—
Solde à la fin de la période	13 791 \$	13 737 \$

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

11. Capital social

	Pour les trimestres clos les 31 mars			
	2024		2023	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
Classées à titre de passifs :				
Actions privilégiées				
Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série 6, à dividende cumulatif de 6,25 %	40 000 000	1 000 \$	40 000 000	1 000 \$
Classées dans les capitaux propres :				
Actions privilégiées				
Catégorie A, série 1, à dividende non cumulatif	18 000	— \$	18 000	— \$
Actions ordinaires				
Solde au début et à la fin de la période	2 419 730	7 995 \$	2 407 384	7 884 \$

12. Gestion du capital

a) Politiques et objectifs

La gestion du capital consiste à établir et à maintenir de façon constante la quantité et la qualité du capital pour les besoins de la compagnie et à faire en sorte que celui-ci soit affecté conformément aux attentes des parties prenantes de la compagnie. À cet égard, le conseil d'administration considère que les principales parties prenantes sont les actionnaires, les titulaires de polices et les détenteurs de créances subordonnées de la compagnie, ainsi que les organismes de réglementation concernés dans les divers territoires où la compagnie et ses filiales exercent leurs activités.

La compagnie gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de la compagnie sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière qui lui garantissent un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques opérationnels et des plans stratégiques de la compagnie.

La capitalisation cible de la compagnie et de ses filiales est déterminée en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'elle devienne inférieure aux exigences minimales de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

Le processus de planification en matière de capital incombe au chef des services financiers de la compagnie. Le plan de capital est approuvé par le conseil d'administration de la compagnie, sur une base annuelle. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres significatives conclues par la direction.

b) Capital réglementaire

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales.

Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) permet de comparer les ressources en capital réglementaire d'une société avec son capital requis, défini par le BSIF comme la somme des exigences de capital définies. Le total des ressources en capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles.

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et du ratio relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

	31 mars 2024	31 décembre 2023
Capital de première catégorie	18 849 \$	18 285 \$
Capital de deuxième catégorie	5 174	5 223
Total du capital disponible	24 023	23 508
Provision d'excédent et dépôts admissibles	5 263	5 406
Total des ressources en capital	29 286 \$	28 914 \$
Capital requis	22 729 \$	22 525 \$
Ratio total du TSAV (cible de surveillance du BSIF = 100 %)¹	129 %	128 %

¹ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis)

D'autres établissements et filiales à l'étranger de la compagnie doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.

13. Impôt sur le résultat

a) Charge d'impôt sur le résultat

Impôt sur le résultat comptabilisé dans les états consolidés du résultat net

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Impôt exigible	154 \$	140 \$
Impôt différé	(38)	(125)
Total de la charge d'impôt	116 \$	15 \$

b) Taux d'imposition effectif

Les taux d'imposition effectifs sont généralement inférieurs au taux d'imposition de la compagnie prévu par la loi, qui se chiffre à 28,0 %, situation qui s'explique par les avantages fiscaux liés aux produits tirés des placements non imposables et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2024, le taux d'imposition effectif global s'est établi à 11,6 %, comparativement à 2,8 % pour le trimestre clos le 31 mars 2023. Le taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 31 mars 2024 a été supérieur à celui du trimestre clos le 31 mars 2023, principalement en raison de la répartition des bénéfices parmi les territoires et de la baisse des produits non imposables tirés des placements.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2024, le taux d'imposition effectif pour le compte de l'actionnaire s'est établi à 13,7 %, comparativement à 5,4 % pour le trimestre clos le 31 mars 2023.

En décembre 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques a publié le modèle de règles du Pilier Deux qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 %. À l'heure actuelle, un certain nombre de pays où la compagnie exerce ses activités, notamment l'Irlande, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Barbade, ont adopté ou quasi adopté une loi Pilier Deux avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2024. Un avant-projet de loi Pilier Deux n'a pas encore été quasi adopté au Canada et, par conséquent, il n'est pas reflété dans les résultats du premier trimestre. Il est prévu que, si le Canada adopte sa loi, celle-ci sera appliquée rétroactivement au 1^{er} janvier 2024.

L'impôt minimum mondial, qui est de nature complexe, s'appliquera à Lifeco en tant que société membre d'un plus grand groupe de sociétés liées. La compagnie s'attend actuellement à ce que l'impôt minimum mondial s'applique au résultat à la Barbade, en Irlande et à l'île de Man, des territoires où le taux d'imposition prévu par la loi est inférieur à 15 %. Au premier trimestre de 2024, la compagnie a comptabilisé une charge d'impôt exigible de 4 \$, principalement liée à ses activités en Irlande. Bien que la Barbade ait quasi adopté une loi imposant un impôt minimum complémentaire prélevé localement, l'imposition de cet impôt, pour 2024 seulement, dépend de l'adoption par le Canada d'une loi Pilier Deux. Par conséquent, aucun impôt complémentaire n'a été comptabilisé pour la Barbade au premier trimestre de 2024.

Si le Canada avait quasi adopté une telle loi, l'impôt complémentaire additionnel comptabilisé pour le premier trimestre de 2024 aurait été d'environ 35 \$.

14. Information sectorielle

a) Résultat net consolidé

Pour le trimestre clos le 31 mars 2024

	Actionnaire				Compte de participation		Total de la compagnie
	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	Total	Total	
Produits sectoriels							
Produits des activités d'assurance ¹	2 371 \$	1 585 \$	1 200 \$	3 \$	5 159 \$	36 \$	5 195 \$
Produits nets tirés des placements ²	327	344	92	51	814	525	1 339
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN ²	(755)	(296)	(79)	(4)	(1 134)	205	(929)
	1 943	1 633	1 213	50	4 839	766	5 605
Honoraires et autres produits ³	453	208	3	6	670	—	670
	2 396	1 841	1 216	56	5 509	766	6 275
Autres résultats des activités d'assurance							
Charges afférentes aux activités d'assurance	(1 675)	(1 361)	(982)	(5)	(4 023)	—	(4 023)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance	(338)	(31)	(14)	4	(379)	—	(379)
	(2 013)	(1 392)	(996)	(1)	(4 402)	—	(4 402)
Autres résultats des activités de placement							
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	605	85	61	(6)	745	(732)	13
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	(15)	(35)	—	(3)	(53)	—	(53)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(21)	2	6	—	(13)	—	(13)
	569	52	67	(9)	679	(732)	(53)
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts							
Produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements	1 872	601	—	—	2 473	—	2 473
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(1 872)	(601)	—	—	(2 473)	—	(2 473)
	—	—	—	—	—	—	—
Autres produits (charges)							
Charges d'exploitation et frais administratifs	(463)	(236)	(10)	(14)	(723)	(7)	(730)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(23)	(15)	—	(2)	(40)	(3)	(43)
Coûts de financement	—	—	(1)	(25)	(26)	—	(26)
Autres	15	—	—	—	15	(15)	—
Charges de restructuration	—	—	—	(21)	(21)	(2)	(23)
	481	250	276	(16)	991	7	998
Bénéfice (perte) avant impôt							
Impôt sur le résultat	116	39	13	(32)	136	(20)	116
	365	211	263	16	855	27	882
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle							
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—
	365	211	263	16	855	27	882
Bénéfice net							
Bénéfice net (perte nette) – titulaires de polices avec participation	—	—	—	—	—	27	27
	365 \$	211 \$	263 \$	16 \$	855 \$	— \$	855 \$

¹ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat des activités d'assurance.

² Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat net des activités de placement.

³ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Autres produits (charges).

Notes annexes résumées (non audité)

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

	Actionnaire				Compte de participation		Total de la compagnie
	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	Total	Total	
Produits sectoriels							
Produits des activités d'assurance ¹	2 323 \$	1 472 \$	1 147 \$	3 \$	4 945 \$	37 \$	4 982 \$
Produits nets tirés des placements ²	308	292	44	43	687	429	1 116
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN ²	773	466	159	8	1 406	832	2 238
	<u>3 404</u>	<u>2 230</u>	<u>1 350</u>	<u>54</u>	<u>7 038</u>	<u>1 298</u>	<u>8 336</u>
Honoraires et autres produits ³	318	186	2	6	512	—	512
	<u>3 722</u>	<u>2 416</u>	<u>1 352</u>	<u>60</u>	<u>7 550</u>	<u>1 298</u>	<u>8 848</u>
Autres résultats des activités d'assurance							
Charges afférentes aux activités d'assurance	(1 682)	(1 280)	(986)	(6)	(3 954)	—	(3 954)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance	(334)	(9)	(6)	4	(345)	—	(345)
	<u>(2 016)</u>	<u>(1 289)</u>	<u>(992)</u>	<u>(2)</u>	<u>(4 299)</u>	<u>—</u>	<u>(4 299)</u>
Autres résultats des activités de placement							
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(1 094)	(889)	(145)	10	(2 118)	(1 310)	(3 428)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	17	73	43	(2)	131	—	131
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(34)	(1)	(21)	—	(56)	—	(56)
	<u>(1 111)</u>	<u>(817)</u>	<u>(123)</u>	<u>8</u>	<u>(2 043)</u>	<u>(1 310)</u>	<u>(3 353)</u>
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts							
Produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements	1 272	449	—	—	1 721	—	1 721
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(1 272)	(449)	—	—	(1 721)	—	(1 721)
	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
Autres produits (charges)							
Charges d'exploitation et frais administratifs	(315)	(235)	(13)	(20)	(583)	(9)	(592)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(17)	(17)	—	(5)	(39)	(3)	(42)
Coûts de financement	—	—	(1)	(25)	(26)	—	(26)
Autres	13	—	—	—	13	(13)	—
	<u>276</u>	<u>58</u>	<u>223</u>	<u>16</u>	<u>573</u>	<u>(37)</u>	<u>536</u>
Bénéfice (perte) avant impôt	55	(6)	6	(24)	31	(16)	15
Impôt sur le résultat							
Bénéfice net (perte nette) avant les participations ne donnant pas le contrôle	221	64	217	40	542	(21)	521
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—
	<u>221</u>	<u>64</u>	<u>217</u>	<u>40</u>	<u>542</u>	<u>(21)</u>	<u>521</u>
Bénéfice net (perte nette) – titulaires de polices avec participation	—	—	—	—	—	(21)	(21)
Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires	<u>221 \$</u>	<u>64 \$</u>	<u>217 \$</u>	<u>40 \$</u>	<u>542 \$</u>	<u>— \$</u>	<u>542 \$</u>

¹ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat des activités d'assurance.

² Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat net des activités de placement.

³ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Autres produits (charges).

b) MSC

Pour le trimestre clos le 31 mars 2024								
Sans participation (excluant les fonds distincts)								
	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	Total	Fonds distincts	Avec participation	Total ¹
MSC au début de l'exercice	1 159 \$	3 255 \$	1 699 \$	66 \$	6 179 \$	3 309 \$	2 970 \$	12 458 \$
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(34)	(67)	(36)	(2)	(139)	(102)	(33)	(274)
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	12	107	8	—	127	43	24	194
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	21	(31)	4	8	2	174	283	459
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	8	18	10	1	37	—	—	37
Incidence des fluctuations des taux de change	—	25	10	—	35	—	2	37
MSC à la fin de l'exercice	1 166 \$	3 307 \$	1 695 \$	73 \$	6 241 \$	3 424 \$	3 246 \$	12 911 \$
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023								
Sans participation (excluant les fonds distincts)								
	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	Total	Fonds distincts	Avec participation	Total ¹
MSC au début de l'exercice	1 264 \$	2 771 \$	1 699 \$	3 \$	5 737 \$	3 269 \$	3 490 \$	12 496 \$
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(143)	(234)	(137)	(8)	(522)	(392)	(136)	(1 050)
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	41	284	49	—	374	182	111	667
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(40)	325	33	70	388	239	(494)	133
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	37	49	37	3	126	—	—	126
Incidence des fluctuations des taux de change	—	60	18	(2)	76	11	(1)	86
MSC à la fin de l'exercice	1 159 \$	3 255 \$	1 699 \$	66 \$	6 179 \$	3 309 \$	2 970 \$	12 458 \$

¹ Les montants dans le tableau ci-dessus sont présentés déduction faite des contrats de réassurance.



Assurances | Placements | Conseils

canadavie.com

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie

100, rue Osborne Nord
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3

MEMBRE DU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE POWER CORPORATION^{MC}

Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

F99-51460A-Z